

CONSEIL MUNICIPAL
Mercredi 10 février 2021

COMPTE RENDU

- Conseillers en exercice : 19
- Présents à la séance : 16
- Qui ont pris part au vote : 19

Secrétaire de séance : Laurence SCHOTT
Heure début de séance : 20h15
Heure fin de séance : 00h15

En préambule, M. le Maire a proposé aux membres du Conseil Municipal d'ajouter deux points à l'ordre du jour, à savoir :

- *Acquisition d'un matériel forestier*
- *Vidéoprotection : projets 2021*

Les membres ont prononcé leur accord pour ces 2 ajouts à l'ordre du jour.

1. Approbation des comptes de gestion 2020

Les comptes de gestion (budget Général M14, budget Eau DSP M49 et budget de la Forêt) reçus du trésorier principal pour l'exercice 2020 ont été approuvés par le Conseil Municipal à l'unanimité des voix.

2. Approbation du compte administratif 2020 du Budget Général

Après examen et hors de la présence de M. le Maire, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité des voix le compte administratif du budget Général pour l'exercice 2020, qui s'établit comme suit :

BUDGET GÉNÉRAL (M14)

Section Fonctionnement

Dépenses nettes : 1 821 950.24 €
Recettes nettes : 1 973 760.32 €
Résultat de l'exercice 2020 : 151 810.08 €
Résultat reporté de l'exercice 2019 : + 300 131.28 €
Part affectée à l'investissement 2020 : + 300 131.28 €
Résultat de clôture 2020 : + 428 221.75 €

Section Investissement

Dépenses nettes : 343 118.08 €
Recettes nettes : 317 238.96 €
Résultat de l'exercice 2020 : - 25 879.12 €
Résultat reporté de l'exercice 2019 : - 90 461.44 €
Résultat de clôture 2020 : - 116 340.56 €

3. Approbation du compte administratif 2020 du Budget Eau DSP

Après examen et hors de la présence de M. le Maire, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité des voix le compte administratif du budget Eau pour l'exercice 2020, qui s'établit comme suit :

BUDGET EAU DSP (M 49)

Section Fonctionnement

Dépenses nettes : 39 853.05 €

Recettes nettes : 39 853.05 €

Résultat de l'exercice 2020 : 0 €

Section Investissement

Dépenses nettes : 12 890.10 €

Recettes nettes : 12 890.10 €

Résultat de l'exercice 2020 : 0 €

4. Approbation du compte administratif 2020 du Budget Forêt

Après examen et hors de la présence de M. le Maire, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité des voix le compte administratif du budget Forêt pour l'exercice 2020, qui s'établit comme suit :

BUDGET FORÊT

Section Fonctionnement

Dépenses nettes : 41 381.98 €

Recettes nettes : 31 762.47 €

Résultat de l'exercice 2020 : - 9 619.51 €

Résultat reporté de l'exercice 2019 : + 18 700.04 €

Résultat de clôture 2020 : + 9 080.53 €

Section Investissement

Dépenses nettes : 1 243.88 €

Recettes nettes : 0 €

Résultat de l'exercice 2020 : - 1 243.88 €

Résultat reporté de l'exercice 2019 : 176. 93 €

Résultat de clôture 2020 : - 1 066.95 €

5. Affectation du résultat 2020 du Budget Général

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2020 du budget Général dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Section Fonctionnement

Résultat de clôture de l'exercice du budget général 2020 : + 428 221.75 €

Section Investissement

Résultat de clôture de l'exercice du budget général 2020 : - 116 340.56 €

Total des restes à réaliser en investissement :

Dépenses : 5 126.00 €

Recettes : 50 049.90 €

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité des voix, d'affecter au budget pour 2021, les résultats de l'exercice 2020 de la façon suivante :

Recettes de Fonctionnement au budget général primitif 2021 :

Chapitre 002 - compte 002 "résultat de fonctionnement reporté" : **88 221.75 €**

Dépenses d'Investissement au budget général primitif 2021 :

Chapitre 001 - compte 001 "solde d'exécution de la section d'investissement" : **71 416.66 €**

Recettes d'Investissement au budget général primitif 2021 :

Chapitre 10 - compte 1068 - "excédents de fonctionnement capitalisés" : **340 000.00 €**

6. Affectation du résultat 2020 du Budget Forêt

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2020 du budget Forêt dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Section Fonctionnement

Résultat de clôture 2020 : + 9 080.53 €

Section Investissement

Résultat de clôture 2020 : - 1 066.95 €

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité des voix, d'affecter au budget pour 2021, les résultats de l'exercice 2020 de la façon suivante :

Recette de Fonctionnement au budget forêt primitif 2021 :

Chapitre 002 - compte 002 "résultat de fonctionnement reporté" : 8013. 58 €

Recette d'Investissement au budget forêt primitif 2021 :

Chapitre 10 - compte 1068 - "excédents de fonctionnement capitalisés" : 1 066.95 €

7. Règlement des dépenses au Budget Général

Jusqu'à l'adoption du budget, M. le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des dépenses inscrites au budget de l'exercice 2020.

Le Conseil Municipal peut, en vertu de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, autoriser M. le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans les limites calculées ci-dessous, à savoir :

Budget Général M14 :

- Chapitre 20
" Immobilisations incorporelles " : 42 500.00 €
- Chapitre 204
" Subventions d'équipement versées " : 27 280.00 €
- Chapitre 21
" Immobilisations corporelles " : 473 118.00 €

Total : **542 898.00 €**, soit **135 724.50 €** qui représentent le quart des dépenses d'investissement inscrites au budget 2020.

Le Conseil Municipal a autorisé à l'unanimité des voix, M. le Maire à mandater les dépenses d'investissement 2020 dans la limite des crédits listés ci-dessus, et ce, avant le vote du budget primitif de 2021.

8. Révision des charges locatives 2021

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité des voix, l'augmentation de 1.65% des charges locatives des appartements communaux avec effet au 1^{er} mars 2021 :

- Pour un T2 de 64 m² : 1 015.04 €, soit 84.59 € par mois
- Pour un T4 de 83 m² : 1 316.38 €, soit 109.70 € par mois
- Pour un T4 de 93 m² : 1 474.98 €, soit 122.92 € par mois

9. Modification des statuts de la CASDDV

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité des voix, la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges (changement de siège social et soutien et accompagnement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante sur le territoire) approuvée par le Conseil communautaire du 23 novembre 2020.

10. Adhésions de collectivités au SMIC 88

Le Conseil Municipal s'est prononcé à l'unanimité des voix pour l'adhésion de quatre collectivités vosgiennes au SMIC 88.

11. Prise en charge des frais de transport scolaire – année scolaire 2021-2022

Le Conseil Municipal a accordé à l'unanimité des voix la prise en charge du titre de transport scolaire (Fluo Grand Est) de l'année scolaire 2021-2022, à hauteur des 2/3 du coût annuel par élève.

12. Demande de subvention – Scouts et Guides de France de Saint Dié des Vosges

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité des voix une subvention de 130 € au titre de 2021, au profit des Scouts et Guides de France de Saint-Dié-des-Vosges pour soutenir leurs activités, dont 4 salixiens font partie.

13. Demande de subvention – ravalement de façade

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité des voix le versement d'une subvention de 1 375 € au profit d'un administré ayant procédé à des travaux de ravalement de façade.

14. Acquisition de parcelles de la SCI « Les prés Catelons »

Sur proposition des gestionnaires de la SCI des prés Catelons, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité des voix l'acquisition de trois parcelles forestières. Celles-ci jouxtent les parcelles forestières communales soumises au régime forestier. Le prix total d'acquisition s'élève à 9 540 € TTC (hors frais notariés) pour 03 hectares 18 ares.

15. Programme des travaux forestiers 2021

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité des voix un programme de travaux 2021 proposé par l'ONF pour un coût de 2 330 € H.T.

16. Programme routier 2021

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité des voix, un complément aux projets de travaux de voirie pour 2021 pour :

- Une partie de la rue Fonck pour 480 mètres linéaires. Les coûts estimés de ces travaux s'élèvent à 29 085.00 € HT, soit 34 902.00 € TTC.
- Suite aux travaux de rénovation du réseau en eau potable, la réfection de la rue des deux frères Bietrix s'impose. Les coûts estimés de ces travaux s'élèvent à 58 060.00 € HT, soit 69 672.00 € TTC.

17. Fixation de la fête foraine communale

Le Conseil Municipal s'est prononcé pour à l'unanimité des voix, à fixer la fête foraine communale et les feux de la Saint Jean au week-end des 19 et 20 juin 2021.

18. Acquisition d'un matériel forestier

Sachant que le service technique a régulièrement recours à la location de matériel de bucheronnage pour réaliser leurs travaux forestiers, et suite à une opportunité de rachat, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité des voix, l'acquisition d'une fendeuse à bois professionnelle d'occasion pour une valeur de 4 000 €.

19. Vidéoprotection : projets 2021

Afin de renforcer la sûreté des administrés, des bâtiments et de la circulation, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité des voix pour compléter le système de vidéoprotection de 17 caméras par l'installation de 5 caméras supplémentaires (3 caméras seraient installées aux entrées et sorties de la commune sur les RD 58A, RD 415 et 2 rue du Ménil et rue de Mardichamp).

Le coût estimé de ce projet d'installation s'affiche à 65 230.00 € HT, soit 78 276.00 € TTC.
